

## Taux de travailleurs des 55 à 64 ans

### Description

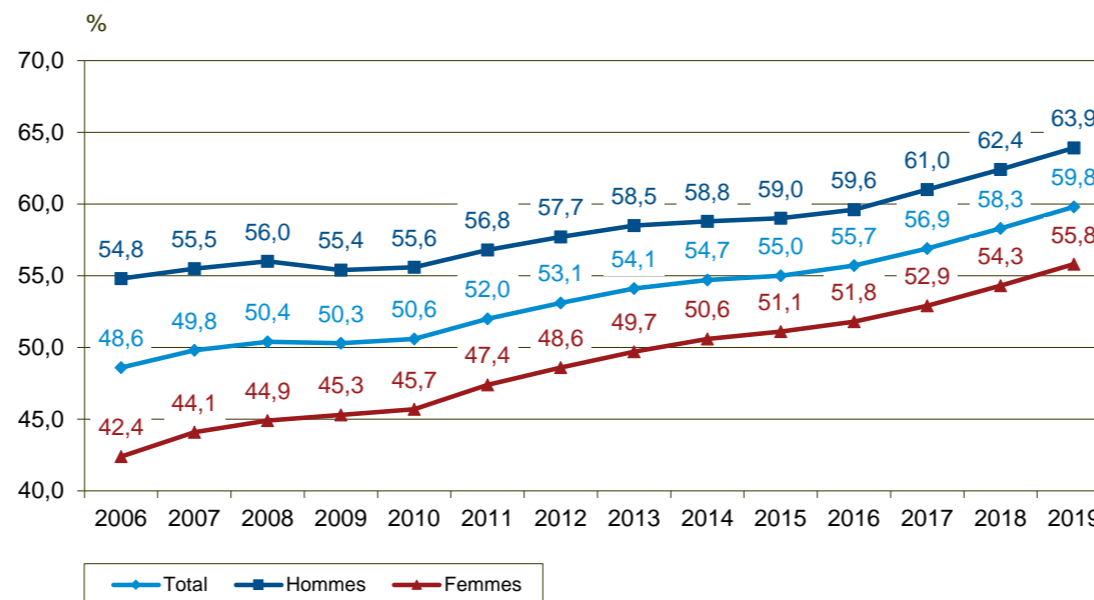
Le taux de travailleurs d'un territoire donné est le rapport entre le nombre de travailleurs de 55 à 64 ans et le nombre de particuliers de 55 à 64 ans de ce territoire ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

**Travailleurs** : Personnes âgées de 55 à 64 ans qui occupaient un emploi au cours d'une année donnée, qu'elles aient été employées ou travailleuses autonomes, et pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite auprès de Revenu Québec. Les personnes qui étaient en emploi mais qui n'étaient pas au travail, comme celles qui se sont prévaluées du congé parental offert par le Régime québécois d'assurance parentale, sont également considérées dans le nombre de travailleurs.

L'estimation du nombre de travailleurs est établie en fonction des revenus d'emploi déclarés par chaque particulier. Elle se base sur la *proportion* qu'occupent les revenus d'emploi déclarés par chaque particulier sur la somme des revenus d'emploi, d'assurance-emploi ajusté, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Ainsi, selon cette méthode, un particulier qui a déclaré, pour une année donnée, 20 000 \$ en revenus d'emploi et 20 000 \$ en revenus d'assurance-emploi ajustés ne sera considéré en emploi que la moitié de l'année et sera donc comptabilisé comme 0,5 travailleur. En revanche, un particulier qui a déclaré uniquement des revenus d'emploi comptera pour 1,0 travailleur.

**Revenus d'emploi** : salaires avant retenues, pourboires, commissions, corrections des revenus d'emploi, autres revenus d'emploi, prestations d'assurance salaire, prestations du Programme de protection des salariés et du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus des entreprises individuelles.

Ensemble du Québec, 2006-2019



Source : Institut de la statistique du Québec; exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.  
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.  
 Note : Données révisées : 2017 à 2018. Données provisoires : 2019. Prochaines données : 2020.

### Précaution

Les changements apportés aux programmes d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours ou à certaines mesures fiscales peuvent avoir un impact sur la comparabilité et la continuité chronologique des statistiques.

### Analyse

Selon les données provisoires 2019, le taux de travailleurs chez les personnes de 55 à 64 ans s'élève à 59,8 %. La proportion des travailleurs dans la population de ce groupe d'âge a augmenté progressivement depuis 2006 (48,6 %).

Le taux de travailleurs des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes pour la période observée. Il varie de 54,8 % en 2006 à 63,9 % en 2019. L'écart le plus important entre le taux de travailleurs des hommes et des femmes a été observé en 2006 où il se chiffrait à 12,4 points de pourcentage. Par la suite, l'écart s'est réduit pour atteindre 8,1 points de pourcentage en 2019.

Le taux de travailleurs chez les personnes de 55 à 64 ans est moins élevé que chez les personnes de 25 à 54 ans (voir l'indicateur « Taux de travailleurs des 25 à 54 ans »). Cela s'explique en partie par l'importance des revenus de retraite pour les personnes de cette tranche d'âge. Les revenus de retraite ne font pas partie des revenus considérés au numérateur de l'indicateur.

### Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à de plus petites échelles territoriales est invité à consulter le [fichier de données](#).